## Programme Breizh bocage : dernière campagne pour pouvoir en bénéficier !



Le bocage, élément patrimonial de nos territoires, possède des intérêts écologiques et environnementaux primordiaux. Les haies ont également un rôle important dans la protection des troupeaux et des cultures. De plus, en limitant l'érosion et les ruissellements, le bocage permet d'améliorer la qualité de l'eau et contribue à la prévention des inondations.

Afin de permettre la préservation et la restauration de ces des haies bocagères, le Syndicat mixte du versant du Linon et la Communauté de Communes de Bretagne Romantique animent des programmes de replantations.

Si le programme de la Communauté de communes, ouvert à tous et permettant d'obtenir gratuitement des plants et des protections anti-gibier n'est pas remis en cause, <u>Breizh bocage</u>, <u>lui</u>, entre dans sa dernière année de mise en œuvre.

Ce programme, à destination des agriculteurs où des particuliers propriétaires de parcelles agricoles, permet d'obtenir des financements et un appui technique pouvant aller jusqu'à une prise en charge complète du projet, à savoir le travail du sol (création de talus, billons ou haies à plat), la fourniture des plants locaux et des protections anti-gibier ainsi que leur mise en place, la fourniture du paillage (copeaux de bois), et l'entretien des haies pendant 3 ans.

Si ce programme vous intéresse, vous pouvez prendre contact avec le Syndicat du Linon. Un technicien vous appuiera pour monter votre projet en écoutant vos demandes et en réfléchissant avec vous pour réaliser une plantation correspondant à vos besoins et avec les essences qui vous intéressent. Ainsi le choix des essences, la localisation du projet et sa réalisation sont définis avec vous afin d'aboutir à une haie non seulement intéressante d'un point de vue environnemental, mais également bénéfique pour vos parcelles et votre exploitation et en accord avec vos pratiques.

Pour réaliser les plantations à l'hiver 2019, les inscriptions se font au 02.99.45.39.33 ou par mail à contact@bvlinon.fr.